

Dispositif d'information sur la nouvelle grippe A (H1N1)

développé par l'INPES et le ministère chargé de la Santé

16 octobre 2009

pour accéder aux outils évoqués, rendez-vous sur
www.inpes.sante.fr

Contenu de la présentation

Présentation de l'INPES

Dispositifs de communication sur les gestes barrière (avril et août 2009)

L'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé

Établissement public placé sous la tutelle du Ministère de la Santé

Créé par la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé

Financement par l'État et l'Assurance Maladie

140 personnes

Les missions de l'INPES

Mettre en oeuvre programmes de santé public pour le compte de l'Etat et de ses établissements publics

Exercer une fonction d'expertise et de conseil en matière de prévention et de promotion de la santé

Assurer le développement de l'éducation pour la santé sur tout le territoire et établir des programmes de formation d'éducation à la santé selon des modalités définies par décret

Participer à la gestion des situations urgentes ou exceptionnelles ayant des conséquences sanitaires collectives

Objectifs de prévention assignés à l'INPES

Retarder la propagation du nouveau virus H1N1 sur le territoire français par :

- l'application des mesures barrière
- le signalement des cas importés

Le dispositif de communication « Grippe »

Un dispositif en plusieurs phases :

- pour être en cohérence avec le plan national de préparation et de lutte contre une pandémie grippale
- pour accompagner l'évolution de la situation sanitaire

Un dispositif conçu avec la collaboration de la Direction Générale de la Santé et d'experts

(*INVS, GROG, infectiologues, virologues...*)

> Situation actuelle

1		Pas de virus
2		Influenza d'origine animale
3		Grippe d'origine animale
4		Cas groupés humains
5	A / B	Extension des cas
6		Pandémie
7		Fin de pandémie

Nous sommes en situation 5A :
'Transmission interhumaine d'un virus grippal dans au moins deux pays non limitrophes d'un même continent'

Légende : A : Etranger | B: France

Objectifs de communication (phase 1)

Un dispositif destiné à plusieurs publics :

Le grand public

- Informer le plus largement possible la population sur le nouveau virus et les gestes prévention

Les professionnels de santé

- Mobiliser les professionnels de santé en les incitant à se tenir informés et à relayer les messages

Les voyageurs

- Inciter les voyageurs à prendre des précautions d'hygiène et à se signaler en cas d'apparition des symptômes de la grippe

Les professionnels de santé

L'incitation à :

- s'inscrire à DGS Urgent
- se tenir informé via le site du ministère de la santé

Les outils :

- des bannières web (du 30 avril - 30 mai)
- 1 annonce dans la presse professionnelle (4 - 15 mai)

GRIPPE A (H1N1)


- Les autorités sanitaires de plusieurs pays ont confirmé des cas d'infection humaine par un nouveau virus grippal influenza A (H1N1). Une transmission interhumaine de ce nouveau virus est confirmée.
- Les symptômes sont ceux d'une grippe
Signes généraux : fièvre > 38° ou courbatures ou asthénie
 ET
Signes respiratoires : toux ou dyspnée
- Afin de détecter au plus tôt en France tout cas de grippe A (H1N1), une **définition de cas possible** a été établie par l'Institut de veille sanitaire (<http://www.invs.sante.fr>) et est régulièrement actualisée.
- Vous trouverez également sur le site Internet du ministère chargé de la santé un dossier spécifique destiné aux professionnels de santé, avec :
 - + la **définition des cas**
 - + des **recommandations de prise en charge** des patients et des personnes contacts

Le site Internet du ministère chargé de la santé www.sante-sports.gouv.fr

DGS - Urgent

Il vous est fortement recommandé de vous inscrire au service **DGS-Urgent** de la direction générale de la santé. Ce **service d'alerte électronique, gratuit**, est réservé aux professionnels de santé. Il vous permet de recevoir, en temps réel, de nouvelles informations sanitaires.

<https://dgs-urgent.sante.gouv.fr>



BANNIÈRES WEB PROFESSIONNELS DE SANTÉ

> *Inscription DGS-Urgent*

Grippe A (H1N1)

Grippe A (H1N1)



Grippe A (H1N1)

Professionnel de santé

INSCRIVEZ-VOUS au service d'alerte sanitaire DGS-urgent



Grippe A (H1N1)

> une information en temps réel de la situation

> des recommandations pour votre pratique



Grippe A (H1N1)

INSCRIVEZ-VOUS maintenant en cliquant ici



> *Conduite à tenir*

Grippe A (H1N1)

Professionnel de santé

pour avoir toutes les informations utiles pour votre pratique



Grippe A (H1N1)

Informez-vous sur www.sante-sports.gouv.fr



Le grand public

L'information sur :


- les gestes barrière
- la conduite à tenir en cas de symptômes


Les outils :


- 1 spot TV
- 3 spots radio
- 2 annonces presse
- 1 affiche

GRIPPE A (H1N1)




**DES GESTES SIMPLES
POUR LIMITER LES RISQUES
DE TRANSMISSION**

 **LAVEZ-VOUS LES MAINS
PLUSIEURS FOIS PAR JOUR**
AVEC DU SAVON OU UNE SOLUTION HYDROALCOOLIQUE

 **UTILISEZ UN MOUCHOIR EN PAPIER
POUR ÉTERNUER OU TOUSSER,**
PUIS JETEZ-LE DANS UNE POUBELLE ET LAVEZ-VOUS LES MAINS

 **EN CAS DE SYMPTÔMES GRIPPAUX,
APPELÉZ VOTRE MEDECIN TRAITANT
OU LE 15**

POUR TOUTE INFORMATION
0 825 302 302
(0,15 euro/min depuis un poste fixe)
www.pandemie-grippale.gouv.fr

**ARRÊTEZ-VOUS
LES BRUTES ONT DROIT
PARLÉMENT**

Une diffusion massive

En média :

- diffusion des spots TV et radio via la réquisition d'espace* du 5 au 19 mai
- parution des annonces presse dans la PQN (5-6 mai) et dans la PQR (6-7 mai)

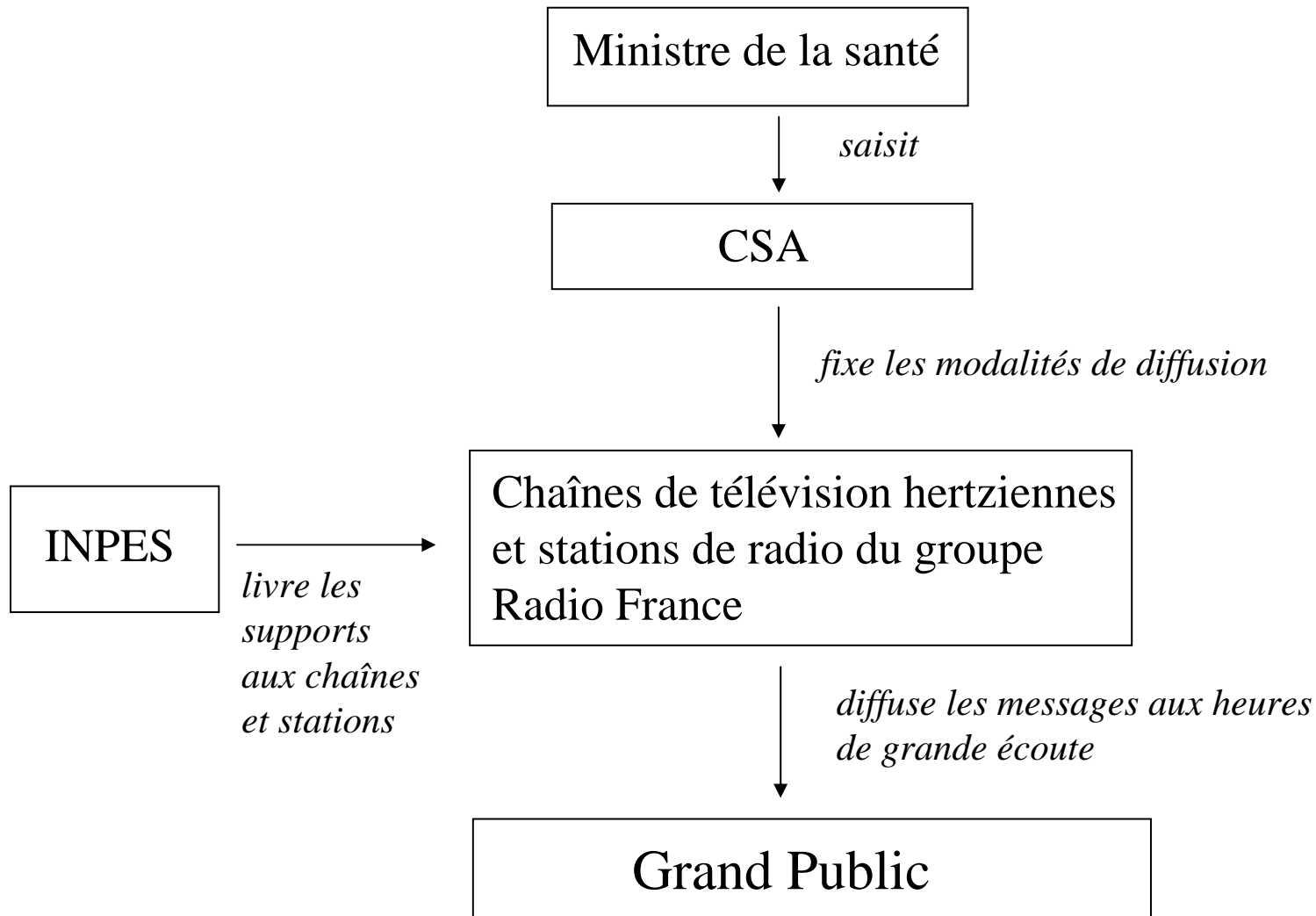


En hors média :

- impression de l'affiche à 700 000 exemplaires à destination des mairies, services déconcentrés, cabinets et officines...



* La réquisition d'espace



Les voyageurs

L'incitation à :

- suivre les précautions d'hygiène pour éviter les risques de transmission
- rester attentif à l'apparition de symptômes grippaux

Les outils :

- 1 affiche dans les aéroports, traduite en plusieurs langues
- 2 flyers « Départ » et « Arrivée »
- 1 fiche de traçabilité distribuée aux voyageurs

Nouvelle grippe A/H1N1
Conseils aux voyageurs

Si vous ALLEZ dans un pays où circule le virus de la grippe A

Dans tous les cas, conformez-vous aux recommandations des autorités locales et :

- Lavez-vous souvent les mains à l'eau et au savon ou utilisez une solution hydroalcoolique.
- Allez régulièrement les lieux dans lesquels vous vous trouvez.
- Évitez le contact avec des personnes malades.
- Prenez contact avec un médecin si vous présentez les symptômes suivants :
Fièvre supérieure à 38°C, ou courbatures, ou grande fatigue
+ toux ou difficultés à respirer.

Pour toute aide, contactez votre ambassade ou votre consulat.

Si vous VENEZ d'un pays où circule le virus de la grippe A en France :

Fièvre supérieure à 38°C, ou courbatures, ou grande fatigue
+ toux ou difficultés à respirer.

→ Appelez le **15** ou votre médecin traitant.

Depuis la France : 0 805 302 302
Depuis l'étranger : +33 1 53 56 73 23
www.inpes.sante.fr
www.pandemie-grippe.gouv.fr
www.dipromade.gouv.fr

Nouvelle grippe A/H1N1
Conseils aux voyageurs À L'ARRIVÉE

SI VOUS AVEZ, DANS LES 7 JOURS QUI SUIVENT VOTRE ARRIVÉE EN FRANCE

une fièvre supérieure à 38°C,
ou des courbatures, ou une grande fatigue
+
toux ou difficultés à respirer

Appelrez le **15** ou votre médecin traitant

POUR TOUTE INFORMATION

Depuis la France : 0 805 302 302
(0,15 euro/min depuis un poste fixe en France)
Depuis l'étranger : +33 1 53 56 73 23
www.inpes.sante.fr
www.pandemie-grippe.gouv.fr
www.dipromade.gouv.fr

Nouvelle grippe A/H1N1
Conseils aux voyageurs AU DÉPART

Dans tous les cas, conformez-vous aux recommandations des autorités locales ET

- Lavez-vous souvent les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique
- Allez régulièrement les lieux dans lesquels vous vous trouvez
- Évitez le contact avec des personnes malades
- Prenez contact avec un médecin si vous présentez les symptômes suivants : fièvre supérieure à 38°C, ou courbatures, ou grande fatigue
+ toux ou difficultés à respirer.

→ Pour toute aide, contactez votre ambassade ou votre consulat

POUR TOUTE INFORMATION

Depuis l'étranger : +33 1 53 56 73 23
Depuis la France : 0 805 302 302
(0,15 euro/min depuis un poste fixe en France)
www.inpes.sante.fr
www.pandemie-grippe.gouv.fr
www.dipromade.gouv.fr

Prévention de la nouvelle grippe A/H1N1

FICHE DE TRACABILITÉ

Dans l'attente d'un passage de votre état civil combiné, nous prions de vous de la nouvelle grippe A/H1N1, les autorités sanitaires pourront être amenées à vous contacter dans les 15 jours suivant votre arrivée en France. Nous vous remercions de compléter cette fiche de traçabilité **obligatoire** pour vous et pour chaque autre voyageur avec vous.

Personnel (voir 1.6.1.1.1)			
Nom de la personne autorisée	N° de tél	Mail officiel	N° de siège
Personnel Inpes / France			
Personnel de l'entité partenaire			
Adresse de votre siège (si différent de votre lieu de travail)			
Titulaire			
Nom et Prénom (à compléter)			
Fonction (à compléter)			

Les informations contenues dans cette fiche sont strictement réservées à un usage officiel. Elles sont conservées pendant une durée de 15 jours à compter de la date de votre départ.

www.inpes.sante.fr

Bilan Phase 1

Une diffusion large via la réquisition d'espace

- **84%** en taux de reconnaissance du spot TV (standard Inpes 66%)
- **82%** des 25-49 ans ont vu au moins 1 fois le spot télévisé

Une prise de parole institutionnelle bien accueillie

- **96%** des personnes interrogées trouvent que la campagne donne des conseils faciles à mettre en pratique
- **68%** des personnes interrogées n'ont pas trouvé la campagne inquiétante
- **60%** des interrogés ont trouvé que les autorités de santé se sont exprimées « juste comme il faut »

Objectifs de communication (phase 2)

- Donner au grand public les moyens de s'approprier les messages de prévention sur les mesures barrière en faisant la pédagogie sur le « comment »
- Donner aux professionnels les moyens de poursuivre la promotion des mesures d'hygiène, en complétant le dispositif conçu par le Ministère de la Santé à leur attention (<http://www.sante-sports.gouv.fr/grippe/>)

L'installation d'un nouveau territoire

Fédérer les campagnes sur les virus de la grippe et les différentes prises de parole sur la nouvelle grippe A(H1N1), à travers :

- Une nouvelle identité visuelle



- Une nouvelle signature

Les gestes de chacun font la santé de tous

Le grand public

L'information et la pédagogie sur :

- les modes de transmission de la grippe
- les gestes barrière
- la conduite à tenir pour la personne malade

Des outils tous téléchargeables sur le site de l'INPES :

- spots TV
- spots radio
- modules vidéos
- supports d'édition



Le grand public : être plus accessible

En média :

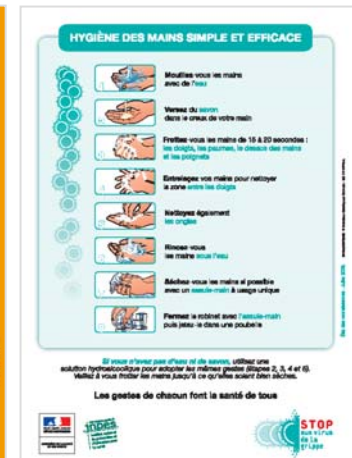
- 1 spot TV désormais sous-titré pour les sourds et malentendants
- 3 spots radio reprenant les nouvelles recommandations
- un système de réquisition du 25 août au 25 septembre élargi aux chaînes de télévision locales et aux stations de radio privées (*sur la base du volontariat*)



Le grand public : être plus accessible

En hors média :

- 6 modules vidéos illustrant les modes de transmission et les moyens de limiter la propagation du virus
- l'adaptation de l'affiche « orange » aux personnes sourdes, malentendantes et malvoyantes
- une affichette « mode d'emploi » sur l'hygiène des mains



Le grand public : s'adapter aux situations spécifiques

Une diffusion média distincte justifiée par la situation des DOM-TOM dans l'hémisphère sud :

- 2 spot TV diffusés en Nouvelle-Calédonie, Polynésie, Réunion, Mayotte et Wallis et Futuna, qui viennent remplacer le spot TV diffusé en métropole

Le renvoi vers les plate-forme téléphoniques locales au moyen de relations presse sur place

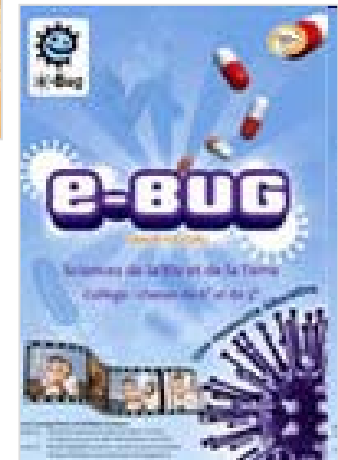


Le grand public : s'adresser à une cible particulière

En collaboration avec l'Éducation Nationale, la diffusion d'un projet européen pour la prévention des infections et la préservation de l'efficacité des antibiotiques

- 4 sections : les micro organismes, l'hygiène, l'utilisation des antibiotiques et les vaccins
- 2 chapitres intéressants dans le cadre de la lutte contre la pandémie grippale : ceux consacrés à l'hygiène des mains et à l'hygiène respiratoire

A disposition des enseignants (CM1-CM2 et 6e-3e) depuis début de la rentrée scolaire

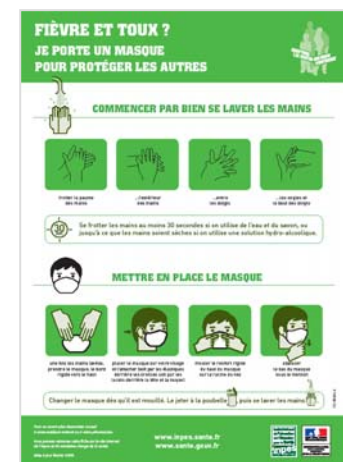


Les professionnels de santé

L'incitation des patients et visiteurs à appliquer les gestes de prévention dès leur arrivée dans un cabinet ou un centre de soin :

- 1 affichette à destination des patients ayant des symptômes grippaux
- 1 affichette invitant les visiteurs à suivre certaines mesures de précaution

Des outils disponibles sur la plate-forme d'information élaborée par le Ministère et le site de l'INPES



Bilan Phase 2

Une diffusion toujours plus large via la réquisition d'espace et le web

- De nombreuses chaînes et stations non assujetties au système de réquisition ont intégré le système de réquisition et diffusent les spots TV et radio à titre gracieux
- Le site de l'Inpes a connu un pic de fréquentation les premiers jours de septembre (rentrée scolaire), atteignant 19 000 visites par jour
- Une augmentation de 88 % de l'audience du site en septembre 2009 par rapport à septembre 2008, avec un nombre de visites de 12 000 par jour en moyenne
- Plus de 800 000 pages du site Grippe de l'Inpes ont été vues depuis le 25 août dernier

Conclusion

L'apparition du nouveau virus A (H1N1), un cas d'école en matière de communication sur un risque sanitaire ?

Une mobilisation médiatique et gouvernementale mondiale sans précédent.

« Nous sommes entrés dans une ère d'événements d'un genre nouveau caractérisés par leur vitesse de propagation, leur hypercomplexité, leur dimension mondiale, l'ignorance dans laquelle ils placent les acteurs concernés et le caractère impensable de leur nature » (Patrick Lagadec, professeur à l'École polytechnique et spécialiste des crises non conventionnelles)

Merci